



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 23 avril 2010

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Philippe Debruxelles, Frédérique Fichet, Dominique Grosjean.

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (CGSP).

Membre représentant les assistants

--

Membres représentants des étudiants

Ledicia Garcia, Alice de Matha, Lionel Dutrieux, Jonathan Benquet

Excusés : I. Willems, O. Hespel, D. Léon.

Ouverture de la séance vers 12h45

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du CGP du 26/03/2010;
- Modification des grilles horaires
- Désignations
- Point sur les tables rondes de l'enseignement supérieur.

Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2010.

Suite à une erreur de document l'approbation du projet de PV est reporté à la séance suivante.

Modification des grilles horaires : suite à des problèmes de programmation d'exercices en BA2 RCRTV, la grille des cours de cette classe est modifiée: le cours de technique de laboratoire devient non obligatoire.

Les modifications sont approuvées globalement par 9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Désignation : suite à la démission pour cette année de Véronique Lagrange, dont nous avons été averti assez tardivement, il n'a pas été possible de

trouver un professeur unique pour son remplacement sur l'exercice « pilote ». Afin de la remplacer, il est proposé que les deux premières semaines soient assurées par Joëlle Keyzer et la troisième semaine par Véronique Heuchenne, ce qui se traduit par les propositions d'attributions suivantes:

- Joëlle Keyzer : 2 H/s professeur type court (Article 105) –montage et pratique script (script)
- Véronique Heuchenne: 30 heures type court conférencier - montage et pratique scripte (script)
- Roger Van Eck : 1 H/s au type court (Article 105)- montage et pratique scripte (montage)

Les 3 désignations sont approuvées par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Point sur les tables rondes de l'enseignement supérieur

Le directeur fait un point sur les tables rondes de l'enseignement supérieur organisées par le ministre Marcourt.

On arrive actuellement dans la phase de compilation des résultats dont ressort une idée maîtresse : regrouper plusieurs écoles supérieures dans des pôles dont serait membre au moins une université. Ces pôles auraient une structure juridique et leur conseil de gestion serait composé de représentants des PO des écoles affiliées selon une pondération non encore définie. Ce conseil de gestion recevrait un certain nombre de compétences et serait financé par les PO en fonction des compétences transférées au pôle (ce qui réduirait d'autant les budgets des écoles). Les écoles auraient l'obligation de s'affilier à un pôle mais auraient le choix du pôle.

Dans l'enseignement supérieur artistique, deux tendances principales se dégagent : les écoles de l'enseignement libre catholique représentées par le SEGEC se sont clairement prononcées en faveur d'un regroupement avec l'UCL. Les écoles de l'enseignement officiel penchent plutôt pour un pôle autonome qui ne regrouperait que des ESA. Ce pôle offrirait plus de garanties de sauvegarde des singularités de notre enseignement telles que le mode de désignation des professeurs ou le type de pédagogie.

Divers : une représentante du conseil étudiant soulève le problème rencontré par deux étudiants en montage qui n'ont pas pu revenir d'un séjour à l'étranger suite aux problèmes engendrés par l'éruption volcanique en Islande. Les 4 semaines prévues pour le montage de leurs exercices ont été ramenées à 3 suite à leur absence et la représentante des étudiants se demande si tous les efforts ont été faits pour essayer de garder la durée prévue. Au moment de cette réunion, il n'y a pas de possibilité d'accéder à leur demande faute de locaux disponibles et à cause du grand nombre d'exercices en cours en cette fin d'année.

Une autre étudiante attire l'attention sur l'excès de matière image et son dans les exercices de fin d'études. Le tournage sur support entièrement numérique permet de réduire considérablement le coût par minute de matière brute, la seule limite étant la taille des disques durs qui deviennent de moins en moins chers. Il s'ensuit un certain laisser-aller dans la gestion des tournages et une politique de report des choix qui conduisent à une surcharge de matière et de travail pendant la phase du montage. Elle demande que les professeurs qui supervisent ces films essaient de sensibiliser les équipes techniques à cet aspect des choses.

Diffusion des films sur internet : un étudiant pose la question de la diffusion des films et exercices de l'école sur le site web. Tant que cette diffusion est limitée à la zone privée du site il n'y a pas trop de problème, mais en ce qui concerne la partie publique, la diffusion pose question en matière de droits d'auteurs. D'autre part, la qualité assez médiocre des images n'en fait

pas un média de diffusion approprié. Il est évoqué l'idée de diffuser des extraits de films. Une réflexion à ce sujet sera faite.

La séance est clôturée vers 14 heures 15.

Serge Gabet

Laurent Gross

Secrétaire

Directeur